



ENTPE

L'école de l'aménagement durable des territoires

Politique de l'ENTPE en matière de Responsabilité sociétale et environnementale (RSE)



Table des matières

1. Introduction	3
2. Identité de l'ENTPE.....	3
2.1 Histoire de l'ENTPE.....	3
2.2 Le campus et les bâtiments de l'ENTPE.....	3
2.3 Raison d'être ou mission de l'ENTPE	4
2.4 Les engagements socio-environnementaux de l'école.....	4
2.5 Les valeurs de l'école	5
2.6 Le positionnement scientifique de l'ENTPE : « Habitats, espaces de vie, mobilité : aménager les villes et territoires au XXIème siècle »	6
3. Le projet stratégique 2021-2025	8
3.1 Un projet co-construit avec les parties prenantes	8
3.2 Les axes du projet stratégique	8
3.3 Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire (TES)	12
4. La politique de l'ENTPE en matière de RSE.....	13
4.1 Stratégie et gouvernance.....	13
4.1.1 Création d'une délégation RSE.....	13
4.1.2 Création d'un comité interne RSE	13
4.1.3 Création d'un comité de mission	13
4.1.4 Une action RSE en « réseau » et partenariats	14
4.2 Enseignement et formation	14
4.2.1 Des formations historiquement interdisciplinaires et liées au développement durable ou à la TES..	14
4.2.2 Un engagement étudiant ancien et reconnu par l'école	15
4.2.3 Structuration du cursus ingénieur avec la TES comme fil rouge	15
4.2.4 Formation du personnel aux enjeux socio-environnementaux.....	15
4.3 Recherche et innovation	16
4.3.1 Une activité de recherche historiquement interdisciplinaire et aux contenus très liés à la TES	16
4.3.2 Les pratiques de la recherche scientifique à l'ENTPE	16
4.3.3 L'interdisciplinarité au sein de l'ENTPE	17
4.3.4 Animation scientifique autour de la TES	17
4.4 Gestion environnementale du campus	18
4.4.1 Une action continue pour améliorer la performance environnementale du campus	18
4.4.1 Le bilan GES de l'ENTPE et sa stratégie bas carbone	19
4.4.2 Fonctionnement du CROUS de l'ENTPE	19
4.5 Politique sociale	19
4.5.1 Aides financières aux apprenant.e.s	19
4.5.2 Aide aux apprenant.e.s en difficulté psychologique.....	20
4.5.3 Déploiement du plan égalité femmes-hommes	20
4.5.4 Mise en place d'un baromètre de la qualité de vie au travail	20

1. Introduction

Forte de son dispositif de recherche et de formation historiquement pluridisciplinaire, de son identité d'établissement du ministère de la Transition écologique, de ses champs de spécialité (organisation et gestion de la mobilité, aménagement et urbanisme, génie civil, bâtiment, lutte contre les pollutions) fortement liés à la transition écologique et solidaire ainsi que de l'engagement de ses personnels et étudiant.es, l'ENTPE présente de nombreux atouts en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Elle souhaite s'appuyer sur ceux-ci pour continuer de progresser dans son action en faveur de la transition écologique et solidaire et gagner en exemplarité dans ce domaine. Elle souhaite également davantage contribuer à la science en faveur de cette transition, mieux former les futur.es ingénieur.es à son déploiement et, au global, améliorer encore sa contribution à une société responsable et solidaire.

Sa raison d'être, ses engagements sociétaux et environnementaux ainsi que son positionnement scientifique traduisent cette ambition en orientations qui irriguent le projet stratégique 2021-2025 de l'établissement. Solliciter le label DD&RS participe du chemin fixé par ce projet.

2. Identité de l'ENTPE

2.1 Histoire de l'ENTPE

L'ENTPE (École Nationale des Travaux Publics de l'État) a été créée en 1954 comme école d'application du Ministère des Travaux publics. Installée à l'origine au sein de l'École spéciale des travaux publics à Paris, elle est établie à Vaulx-en-Velin depuis 1975. **A partir de 1977, elle se dote de laboratoires de recherche.** Depuis septembre 1987, elle accueille des élèves-ingénieur.es dits « civil.es », non fonctionnaires.

Le 1er janvier 2007, l'ENTPE est constituée en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type « école extérieure aux universités » placé sous tutelle du Ministère chargé de l'Équipement (aujourd'hui ministère de la transition écologique, MTE). Le décret n°2006-1545 du 7 décembre 2006, les statuts de l'École approuvés le 5 mars 2007 et son premier règlement intérieur approuvé le 6 décembre 2011 en fixent le cadre et les missions.

Le statut d'EPSCP de l'École garantit son autonomie. Ses rapports avec sa tutelle sont fixés dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performances (COP), approuvé par son conseil d'administration. L'établissement bénéficie d'un budget annuel propre d'environ 23 millions d'euros dont 19 millions d'euros environ sont issus de la subvention pour charge de service public.

2.2 Le campus et les bâtiments de l'ENTPE

L'ENTPE est installée sur un campus de 68 500 m², qu'elle partage depuis 1989 avec l'École Nationale d'architecture de Lyon (ENSAL). Ce campus est situé en centre-ville, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville et du Planétarium de Vaulx-en-Velin. Il est desservi par les transports en commun (trois lignes de bus) depuis le centre-ville de Lyon et les gares. Le site dispose d'un parking et de stationnements pour les modes doux.

Le campus abrite l'ensemble des locaux pédagogiques de l'école, ses laboratoires, ses installations sportives (piscine, tennis et gymnase). Les étudiant.es qui le désirent sont logé.es à proximité immédiate au sein de résidences gérées par le bailleur Est Métropole Habitat dans le cadre d'une convention avec l'École. Ce campus a été identifié par le schéma de développement universitaire du Grand Lyon (en cours de refonte) comme campus « ville et territoires durables » et se trouve depuis intégré à la carte des campus de l'Université de Lyon.

Les bâtiments de l'ENTPE, dessinés en 1972 par l'architecte Perrin-Fayolle (grand prix de Rome), constituent un beau geste architectural et font partie intégrante de l'identité de l'École, se voulant par eux-mêmes une manifestation de l'art de construire de l'époque,

2.3 Raison d'être ou mission de l'ENTPE

En amont de ses réflexions sur son projet stratégique 2021-2025, l'ENTPE a actualisé sa raison d'être, défini ses engagements sociétaux et environnementaux, identifié ses valeurs et affirmé son positionnement scientifique.

La raison d'être est définie comme l'impact sociétal que nous voulons avoir, l'ambition d'intérêt général que nous poursuivons, l'utilité de l'école pour la société. La raison d'être de l'ENTPE est la suivante :

« L'ENTPE, établissement d'enseignement supérieur et de recherche, **forme des ingénieurs et cadres appelés à porter et déployer la transition écologique et solidaire dans les territoires, en s'appuyant sur les connaissances et innovations produites au sein de ses laboratoires de recherche.** L'ensemble des activités de l'ENTPE vise à :

- Répondre à l'impératif d'un aménagement durable des territoires respectueux de l'intérêt général et des habitants ;
- Développer la compréhension, la modélisation et l'évaluation de l'ensemble des processus requis, avec une approche interdisciplinaire et multi-échelle ;
- Elaborer des solutions techniques et organisationnelles pour transformer nos cadres de vie collectifs. »

2.4 Les engagements socio-environnementaux de l'école

Les engagements socio-environnementaux de l'ENTPE sont les suivants :

- Être une **école exemplaire en termes de transition écologique et solidaire** : aligner objectifs, stratégie et fonctionnement dans un sens de sobriété, d'efficacité et de convivialité ;
- **Mettre en synergie les deux missions de base de l'école, la formation et la recherche,** de façon à permettre une fertilisation croisée et à asseoir la légitimité et le rayonnement de l'école ;
- **Développer la circulation des savoirs, l'enrichissement des connaissances et la compréhension mutuelle des problèmes** aux plans national et international, et faciliter ainsi la mise en œuvre de réponses globales concertées ;
- **Être un acteur engagé de l'ingénierie pour la transformation des territoires** qui encourage la collaboration entre les acteurs publics et privés, condition indispensable pour déployer des solutions adaptées aux enjeux.

2.5 Les valeurs de l'école

L'ENTPE ne se contente pas d'apporter des connaissances, elle aspire à développer chez ses étudiant.es et chez ses personnels, ses enseignants et ses chercheur.es des valeurs exemplaires partagées par tous. Ces valeurs prises ensemble traduisent une culture spécifique à l'école, qui guide ses choix et ses actions au quotidien. **Six valeurs phares ont été choisies pour forger la culture de l'école et asseoir ses ambitions stratégiques.**

L'intérêt général

L'intérêt général désigne « la nécessité publique »¹. Il est historiquement enraciné à l'ENTPE au travers de sa mission de formation de fonctionnaires de l'Etat, qui seront au service des politiques publiques d'aménagement du territoire au bénéfice de la collectivité. Au-delà, l'école forme des futurs décideurs et décideuses et contribue aux avancées de la recherche dans des domaines relevant de « biens publics » ou « du vivre ensemble » présentant une valeur ou une utilité pour l'ensemble de la société (environnement, ville, transport, génie civil, habitat).

L'engagement

L'engagement est un état d'esprit et une attitude que l'école s'applique à elle-même, qu'elle promeut et qu'elle attend de ses membres (personnels, étudiant.es, enseignant.es, chercheurs et chercheuses). Il implique à la fois la motivation pour s'investir avec enthousiasme et dynamisme dans ses activités, la capacité à entreprendre des projets et à les mener au bout, et la capacité à se forger et à défendre ses convictions. Pour l'école, il s'agit de définir et d'assumer des partis-pris dans les choix qu'elle fait. Au sein de l'école, l'engagement s'applique à chacun.e au quotidien dans les missions qu'il ou elle mène pour l'école, dans sa participation à la vie de l'école et à son développement ou dans les causes qu'il défend.

L'exigence

L'exigence est une qualité fondamentale pour une école comme l'ENTPE par nature même de ses missions de formation et de recherche et au regard de la nécessité de rayonner au niveau européen et international. En invitant chacun à progresser et à se dépasser, elle l'aide à révéler les talents qu'il porte en germe et elle devient alors source d'inspiration et d'innovation. Elle permet également d'améliorer collectivement la qualité de la formation et de la recherche et contribue ainsi directement à l'excellence. L'exigence implique également l'éthique et l'intégrité, en formation et en recherche ainsi que l'exemplarité, notamment en matière de transition écologique et solidaire, afin de mettre en cohérence valeurs, convictions et pratiques.

¹ Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

La créativité

La créativité recouvre la capacité à comprendre, à imaginer et à produire quelque chose de nouveau. Elle s'incarne à l'ENTPE dans les activités pédagogiques comme dans les travaux de recherche, qui contribuent à la production de solutions innovantes, mais également dans la façon de résoudre des problèmes : au-delà du caractère original des solutions, c'est la recherche de méthodes ou de chemins créatifs qui mènent à des solutions nouvelles que l'ENTPE souhaite transmettre aux étudiant.es et décideur.es de demain.

La diversité

La diversité fait référence à la nécessaire abondance, variété et différence des profils, des cultures comme des points de vue. Elle est une vertu essentielle de l'ENTPE qui, par la pluralité des publics, étudiant.es, enseignant.es et personnels qu'elle accueille, favorise l'ouverture d'esprit, la rencontre de l'autre et la richesse des idées. De la diversité naît en effet le partage et le dialogue, qui sont des terrains privilégiés pour la construction de solutions nouvelles.

La communauté

La notion de communauté est une valeur cardinale à l'école et désigne aussi bien l'ensemble de ses communautés internes et des réseaux et groupes externes dans lesquelles l'école est impliquée, qu'un état d'esprit : il s'agit de « faire communauté », et cela embrasse des notions de partage, de collaboration, de convivialité, d'entraide et de solidarité qui imprègnent la façon dont les activités de l'école sont conduites. Toutes les parties prenantes de l'école vivent au quotidien en mode réseau et ont l'habitude de se côtoyer, d'interagir, de travailler ensemble et de porter des intérêts et projets communs. Ils constituent des communautés à part entière souvent interconnectées. La taille humaine et le fort ancrage territorial contribuent à renforcer ce sentiment d'appartenance à une famille élargie « ENTPE ».

2.6 Le positionnement scientifique de l'ENTPE : « Habitats, espaces de vie, mobilité : aménager les villes et territoires au XXIème siècle »

Le positionnement scientifique de l'école vise notamment à répondre aux interrogations suivantes : Qu'est-ce que l'école porte, à son échelle, par l'action de ses laboratoires et de ses chercheur.es ? Quelle représentation de cette action au travers de quelques lignes de force au regard des enjeux sociétaux, des enjeux scientifiques et enfin des méthodes et approches à l'œuvre ?

L'ENTPE souhaite contribuer de façon innovante et ambitieuse aux réponses à apporter à ces enjeux globaux, en positionnant sa recherche en regard des besoins des usagers, citoyens et citoyennes. Pour optimiser son impact, elle se concentre sur des activités et domaines plus ciblés, choisis car :

- Ils sont reconnus pour la haute qualité scientifique des travaux menés, au regard des standards académiques internationaux ;
- Par leur caractère éminemment interdisciplinaire, croisant notamment sciences pour l'ingénieur, sciences humaines et sociales, et sciences de la vie et de la terre, ils sont emblématiques de questions de l'aménagement durable ;
- Ensemble, ils font ainsi sens à différentes échelles d'intégrations socio-économiques et environnementales et conditionnent la qualité des enseignements et plus généralement des formations dispensées par l'Ecole, notamment par la recherche, en cycle ingénieur, en master, en doctorat, en formation tout au long de la vie ;
- Tournés vers l'action, en relation avec l'ingénierie et l'aménagement, ils ont la capacité d'innovation et de « démonstration » sur les territoires,
- Pris ensemble, ils projettent une image cohérente et consistante du collectif de recherche de l'ENTPE ;

Se positionner face à des enjeux socio-environnementaux

- S'inscrire au regard des « limites planétaires » : changement d'occupation des sols, usages des ressources naturelles (eau, sols et sédiments, bioressources), changement climatique et décarbonation des activités, érosion de la biodiversité, notamment ;
- Aménager au service de toutes et tous : des territoires créateurs d'opportunités, minimisant la génération d'externalités négatives (pollutions, nuisances), promouvant l'égalité de toutes et tous ;
- Servir une dynamique économique soutenable pour les ménages, les collectivités et les territoires.

Répondre à de grands défis scientifiques transversaux

- Contribuer au changement de paradigme nécessaire pour produire des connaissances qui répondent aux enjeux des transitions par des approches de plus en plus intégrées, interdisciplinaires et en interaction avec la société ;
- Développer la science des interactions complexes entre les systèmes naturels, systèmes techniques et socio-économiques à toutes les échelles (« science de la durabilité », « anthropocène », « transition métropolitaine », etc...) ;
- Comprendre et croiser les processus étudiés aux différentes échelles spatiales et temporelles : du grain à l'ouvrage, de l'ouvrage aux systèmes, des systèmes aux villes et territoires, des représentations et choix individuels aux organisations et dynamiques collectives ;
- Irriguer nos approches par la science des données et les applications de l'IA ; développer la recherche menée sur les applications de la science du data et de l'IA aux territoires et aux pratiques urbaines.

Articuler et partager des approches et des méthodologies qui nous singularisent

- Des données à la modélisation, à la simulation et à la conception de systèmes innovants et adaptatifs : matériaux, ouvrages, habitats, transports et mobilité, hydrosystèmes, fonctions écosystémiques ;
- Perceptions, représentations, usages des espaces aménagés ou construits et des systèmes de mobilité, incluant leur organisation socio-technique ;
- Du laboratoire, au terrain et à la démonstration de solutions.

Des « objets » de recherche spécifiques et fortement interconnectés

- Matériaux, structures et infrastructures ;
- Aménagements, espaces construits, bâtiments, ilots et quartiers, villes et territoires ;
- Transports, mobilités ;
- Sols, eau et hydrosystèmes anthropisés.

3. Le projet stratégique 2021-2025

3.1 Un projet co-construit avec les parties prenantes

Le projet stratégique 2021-2025 de l'ENTPE est le fruit d'une démarche de travail collaborative, dans une logique de concertation, qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes internes (chercheurs et chercheuses, enseignant.es, personnels administratifs et techniques, étudiant.es) et externes (entreprises, organismes -publics, intervenants en formation, partenaires académiques, ...).

Ces parties prenantes ont été associées dans le cadre de différents cercles : comité de direction, comité de direction élargi, trois séminaires de concertation mobilisant les trois publics (personnels, étudiant.es, et partenaires, avec près de 100 participant.es au total), un séminaire collectif ouvert à toutes et tous en interne et aux parties prenantes externes, qui a réuni 110 personnes. Ces différents temps de concertation ont permis de faire émerger des propositions qui ont alimenté la définition du projet stratégique.

3.2 Les axes du projet stratégique


Le projet stratégique 2021-2025 se décline en cinq ambitions ou axes stratégiques :




1. Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire
2. Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence
3. Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire
4. Construire et mettre en œuvre un modèle de développement robuste qui permette de soutenir la trajectoire de progrès de l'école
5. Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité

Ces axes se déploient en objectifs opérationnels jalons et indicateurs, dont les valeurs sont précisées dans le contrat d'objectifs et de performance (COP). Ils concourent à plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies. Le tableau ci-après présente les principales contributions du projet stratégique aux ODD.



ODD	Titre	Marqueurs de l'action ENTPE	Axes stratégiques concernés
	Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	<p>Actions pour améliorer le bien-être et la santé au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sobriété, efficacité et convivialité dans le management des processus internes - Baromètre Qualité de vie au travail et plan d'actions associé 	Axe 5 : Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité
	Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<p>Qualité de la formation et de ses conditions de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notoriété et reconnaissance de l'école sur la TES, via notamment les labellisations (DDRS) et classements (THE Impact) - Compétences numériques des élèves ingénieurs et chercheurs au service de la TES - Consolidation et développement des ressources de l'école pour garantir la qualité de mission - Démarche d'amélioration continue - Qualité de vie étudiante 	Ensemble des axes stratégiques
	Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<p>Mesures pour l'égalité femmes-hommes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'actions pour l'égalité et la diversité - Promotion des métiers et carrières d'ingénieures et docteurs 	<p>Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire</p> <p>Axe 5 : Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité</p>
	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	<p>Préservation des hydrosystèmes anthropisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thématique scientifique cœur de métier - Baisse des consommations et rejets d'eau du campus 	<p>Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire</p> <p>Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence</p>

	<p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	<p>Maîtrise de l'énergie dans l'habitat et la mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thématique scientifique cœur de métier, prise en compte dans l'évolution des maquettes de formation - Baisse des consommations énergétiques du campus 	<p>Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire</p> <p>Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence</p>
	<p>Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>	<p>Aménagement soutenable des espaces urbanisés au service de toutes et tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thématique scientifique cœur de métier, prise en compte dans l'évolution des maquettes de formation - Compétences des étudiant.es et chercheur.es au service d'un aménagement durable des territoires 	<p>Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire</p> <p>Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence</p> <p>Axe 3 : Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire</p>
	<p>Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</p>	<p>Mesures pour l'égalité des chances et contre les discriminations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique d'ouverture sociale et d'aides pour les étudiant.es et personnels - Accueil et accompagnement d'étudiant.es et personnels internationaux 	<p>Axe 5 : Améliorer la qualité de vie au travail et le fonctionnement collectif en conjuguant sobriété, efficacité et convivialité</p>
	<p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p>	<p>Aménagement soutenable des espaces urbanisés au service de toutes et tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thématique scientifique cœur de métier, prise en compte dans l'évolution des maquettes de formation - Compétences numériques des étudiant.es et chercheur.es au service 	<p>Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire</p> <p>Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats</p>

		d'un aménagement durable des territoires	institutionnels de référence Axe 3 : Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire
	Établir des modes de consommation et de production durables	Exemplarité du fonctionnement opérationnel - Politique RSE de l'école dont achats responsables et maîtrise des impacts du numérique - Démarche d'amélioration continue structurée autour du référentiel du label DDRS en particulier pour les axes stratégie et gouvernance, environnement et politique sociale - Baisse des consommations d'énergie et d'eau - Réduction des rejets, déchets et émissions de GES, lutte contre le gaspillage	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de Transition Écologique et Solidaire Axe 3 : Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Réduction de l'impact climatique de la construction pour l'habitat et les infrastructures, de la mobilité et plus globalement des espaces urbanisés - Thématique scientifique cœur de métier, prise en compte dans l'évolution des maquettes de formation - Baisse des émissions de GES du campus- Bilan carbone de l'école - Actions pour le numérique durable dont la sobriété des usages	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence Axe 3 : Faire du numérique un atout pour renforcer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire
	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Un impact renforcé de l'action TES de l'école par la coopération - Coopérations académiques et institutionnelles aux plans national et international, pour favoriser la circulation des savoirs, l'enrichissement des connaissances et	Axe 1 : Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire Axe 2 : Améliorer l'attractivité et la visibilité de l'école par une

		<p>la compréhension mutuelle des problèmes, et faciliter ainsi le déploiement de réponses globales concertées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de coopération spécifiques vis-à-vis du Sud (mobilités étudiantes et enseignantes, projets de recherche...) - Développement d'une culture du dialogue public/privé notamment dans les instances de gouvernance de l'école et par la mise en œuvre d'actions concrètes de coopération (formation, recherche, innovation, valorisation) 	<p>stratégie académique d'excellence et des partenariats institutionnels de référence</p> <p>Axe 4 : Construire et mettre en œuvre un modèle de développement robuste qui permette de soutenir la trajectoire de progrès de l'école</p>
--	--	--	---

3.3 Être une école de référence et exemplaire en matière de transition écologique et solidaire (TES)

Pour ce qui concerne l'axe « Affirmer le positionnement de l'école sur la transition écologique et solidaire (TES) auprès des étudiant.es actuel.les et futur.es et des partenaires académiques et socio-académiques », l'école présente historiquement de nombreux atouts :

- Les enseignements proposés, orientés sur ce qui fonde le vivre ensemble : les espaces urbains, l'habitat, la mobilité, les infrastructures et aménagements des espaces associés, dans une perspective de responsabilité sociétale et environnementale ;
- Les thématiques de recherche : géo-matériaux et construction durable, dynamique de systèmes complexes, analyse physique et perceptive des espaces construits, offre et demande en matière de mobilité, organisation et pilotage des systèmes de transport, politiques d'aménagement et durabilité, risques et sécurité et milieu urbain, pratiques et représentation de l'habiter, gestion des ressources sédimentaires, impacts des polluants sur les écosystèmes, etc. ;
- Un réseau important de partenaires et de professionnels engagés dans la transition écologique et solidaire, qu'ils soient publics ou privés ;
- Des initiatives internes déjà engagées en matière de vie étudiante et vie de campus ;
- Un rattachement au ministère de la Transition écologique ;
- Les carrières et les métiers des alumni très fortement ancrés sur ces enjeux.

L'ENTPE ambitionne désormais de devenir un établissement français leader en matière de TES : en consolidant ses savoir-faire scientifiques et son offre de formation mais également en s'engageant dans la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) en interne et en externe (elle a d'ores et déjà signé l'Accord de Grenoble promulgué par la COP2 étudiante), avec une attention particulière à la qualité de vie au travail, l'école souhaite se positionner aux avant-postes sur ces sujets, et en faire le fil conducteur de son action collective de façon à garantir une cohérence entre son ancrage thématique et son fonctionnement interne.

4. La politique de l'ENTPE en matière de RSE

Pour contribuer à la réalisation de la raison d'être de l'école et porter le premier axe de la stratégie 2021-2025, l'ENTPE a décidé de mieux structurer son action en matière de RSE (RSE est la dénomination choisie en interne ; son champ est parfaitement identique à celui du référentiel DD&RS) pour la stimuler et la renforcer. Pour cela, elle a décidé de s'appuyer sur le référentiel DD&RS de l'enseignement supérieur français. **Dans le présent chapitre sont mentionnées, de manière non exhaustive, les principales actions terminées, en cours ou à venir de l'ENTPE selon les cinq axes de ce référentiel.**

4.1 Stratégie et gouvernance

4.1.1 Création d'une délégation RSE

Pour porter et animer les orientations de l'école en matière de TES auprès des directions de l'école et de ses parties prenantes, en particulier les étudiant.es, la fonction de « Délégué.e Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) » a été créée en août 2021. Cette fonction remplace celle de « chargé de mission DD&RS », en place depuis 2015, assurée à temps plein par un agent et principalement chargée des enjeux liés aux consommations énergétiques et gestion des déchets du campus.

Le.la délégué.e RSE est notamment chargé.e d'animer et de mettre en cohérence l'ensemble des actions et projets menés par les différents services qui contribuent à faire progresser l'école sur la TES dans toutes ses dimensions. Cette délégation contribue également au reporting et au suivi de l'impact de nos choix et orientations stratégiques. Le.la titulaire de cette fonction est placé.e auprès de la direction de l'école et est membre de son comité de direction.

4.1.2 Création d'un comité interne RSE

Animé par le délégué RSE de l'école, **ce comité interne, composé pour 1/3 de chercheur.es, 1/3 de personnels administratifs et techniques et 1/3 d'étudiant.es**, a pour principales missions :

- analyser les orientations et actions RSE de l'école ;
- favoriser le dialogue sur ce sujet entre les parties prenantes internes de l'école ;
- formuler des propositions en faveur de la TES ;
- décider, porter et suivre les actions en faveur de la TES ;
- contribuer à la communication sur ce sujet au sein de l'établissement.

Le comité RSE se réunit une fois par mois. Sa voix est relayée par le.la délégué.e RSE auprès de la direction et du CODIR.

4.1.3 Création d'un comité de mission

La loi « PACTE » de 2019 crée la qualité de « société à mission » pour les sociétés de droit privé. Les principales caractéristiques d'une société à mission sont de disposer d'une raison d'être, d'engagements sociaux et environnementaux et d'un comité de mission qui supervise le respect de ces engagements.

A ce stade, il n'existe pas de texte législatif ou réglementaire qui transpose ces caractéristiques aux organismes publics ou associations. Elles peuvent toutefois être reprises et mises en œuvre, de manière volontaire, par tout établissement public qui souhaite s'orienter vers une gouvernance qui s'appuie sur sa raison d'être, ses engagements et un comité de mission. Des écoles de management et écoles d'ingénieur privées ont adopté ce schéma.

L'ENTPE, désormais pourvue d'une raison d'être et d'engagements sociaux et environnementaux, souhaite également se doter d'un « comité de mission » distinct des instances existantes de gouvernance. Ce comité sera chargé du suivi de la mission et des engagements de l'école. Il présentera annuellement un rapport sur ce suivi. Il procédera à toute vérification qu'il jugera opportune et se fera communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la mission. En d'autres termes, ce comité sera chargé de produire une analyse critique et bienveillante de l'action de l'ENTPE au regard de ses engagements sociaux et environnementaux.

Pour le présider, la direction de l'école souhaite solliciter une personnalité (i) reconnue au niveau national, (ii) de préférence femme, (iii) disposée et disponible à accompagner la direction de l'école dans le suivi de la réalisation des engagements de l'ENTPE et (iv) en mesure de piloter un comité qui adressera ses rapports et recommandations à toutes les instances de gouvernance de l'école. Une liste de personnalité a été établie.

Le comité de mission sera composé de 6 à 10 membres engagés à divers titres dans la TES, dont au moins un.e membre de l'école. Il se réunira 1 ou 2 fois par an. Son secrétariat sera assuré par le délégué RSE de l'ENTPE.

4.1.4 Une action RSE en « réseau » et partenariats

Depuis très longtemps, l'ENTPE est ancrée dans deux réseaux académiques et partenariaux importants :

- **Le réseau « scientifique et technique » du ministère de la Transition écologique :** constitué d'écoles et de centres d'expertise ou de recherche, ce réseau contribue à alimenter de nombreux partenariats de l'école et oriente très fortement ses actions vers la transition écologique et solidaire ;
- **Le site universitaire de Lyon/Saint-Etienne :** il comprend les principaux partenaires des laboratoires de l'école qui font tous partie d'une unité mixte de recherche (UMR) et alimente largement la pluridisciplinarité en place à l'ENTPE.

La participation active de l'établissement à ces réseaux est une composante importante de son action RSE.

4.2 Enseignement et formation

4.2.1 Des formations historiquement interdisciplinaires et liées au développement durable ou à la TES

Depuis de nombreuses années, le tronc commun du cursus ingénieur présente un ensemble Sciences pour l'ingénieur (SPI) / Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) / Sciences Humaines et Sociales (SHS) très spécifique parmi les écoles d'ingénieur françaises. Cela est notamment dû au fait que le dispositif de recherche de l'école est constitué, pour moitié, de chercheurs et

chercheuses en SPI, pour un sixième, de chercheurs et chercheuses en SVT et, pour plus d'un tiers, de chercheurs et chercheuses en SHS.

Cumulé au fait que les champs d'activité auxquels les formations de l'école s'adressent (mobilité, bâtiment, génie civil, lutte contre les pollutions, aménagement et urbanisme) et les pratiques historiques consistant à analyser les usages dans ces champs, cet ensemble pluridisciplinaire conduit à un cursus ingénieur (ce n'est pas le seul cursus de l'école dans ce cas), dont **le contenu est à environ 60% en lien avec la TES**. Les thématiques abordées traitent notamment des questions d'énergie, de climat, de maîtrise des ressources, d'impacts environnementaux, de bio-diversité, d'atténuation/ adaptation/résilience, de démocratie participative et de gouvernance, de solidarité et justice sociale, d'innovation sociale et sociétale. Les compétences de l'ingénieur ENTPE, définies en 2019, sont une illustration de cette orientation forte et recourent très largement le référentiel proposé récemment dans le rapport du groupe de travail présidé par Jean Jouzel.

Les programmes de formation continue ainsi que les mastères spécialisés et masters pour lesquelles l'école est co-accréditée (par exemple, le mastère spécialisé « Green Building Bâtiment Vert » et les masters « Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports » ou « Risques et environnement ») témoignent également de cette orientation.

4.2.2 Un engagement étudiant ancien et reconnu par l'école

L'ENTPE, présente à Vaulx-en-Velin depuis 1975, s'est très tôt engagée dans la vie de cette ville. Ainsi, de nombreux.es étudiant.es de l'école assurent une aide aux devoirs à des élèves en difficulté, participent à la vie et à l'animation de collèges ou organisent des événements ouverts aux habitants de la ville. Depuis 2017, ces engagements étudiants sont formellement reconnus par l'établissement et peuvent être valorisés dans le cadre du cursus ingénieur.

4.2.3 Structuration du cursus ingénieur avec la TES comme fil rouge

Conformément au premier axe de la stratégie 2021-2025 de l'école, il est prévu de faire évoluer le cursus ingénieur en donnant davantage de visibilité et de lisibilité à la TES dans ce programme. Pour cela, plusieurs axes de travail ont d'ores et déjà été décidés et vont donner lieu à des réflexions complémentaires pour les décliner opérationnellement :

- **Conforter le « trépied disciplinaire » SPI/SVT/SHS** pour donner des fondations solides et équilibrées ;
- **Créer des modules (des unités d'enseignement) « TES » intégrateurs chaque semestre du tronc commun** pour développer une **approche système transversale et interdisciplinaire** avec un focus sur l'accompagnement à la transition des territoires (200 h encadrées au total sur 5 semestres, démarrage à la rentrée 2022) ;
- Mettre en place un parcours de professionnalisation fondé sur le choix de **deux spécialisations** orientées si possible sur des **défis sociétaux** autant que des métiers ;
- Instaurer des mises en situation (projets, stages, challenges) sur des **cas réels et complexes** illustrant la TES ; en premier lieu, le « projet transitions », projet structurant du premier semestre du cursus (démarrage à la rentrée 2022).

4.2.4 Formation du personnel aux enjeux socio-environnementaux

Pour parvenir à devenir une école de référence en matière de TES, l'ENTPE devra régulièrement former aux enjeux de cette transition.

Plusieurs voies sont empruntées pour progresser dans ce domaine :

- **L'augmentation substantielle du nombre de formations concernant la TES dans le programme de formation annuel proposé aux agents de l'établissement ;**
- L'organisation d'ateliers sur des enjeux de la TES (type fresque du climat) rassemblant étudiant.es, personnels administratifs et techniques et chercheur.es (les premiers ateliers de ce type auront lieu lors de la prochaine journée du personnel, en juin 2022).

4.3 Recherche et innovation

4.3.1 Une activité de recherche historiquement interdisciplinaire et aux contenus très liés à la TES

Le dispositif de recherche de l'ENTPE est vraisemblablement unique parmi les écoles d'ingénieurs françaises en termes de variété de disciplines. Les mathématiques, la physique et les sciences de l'ingénieur côtoient des sciences humaines et sociales, notamment la sociologie, la science politique, la géographie et l'aménagement et l'économie, ainsi que les sciences de la vie et de la terre, écologie, biologie ainsi qu'hydrologie et géophysique.

Depuis plus de 40 ans, l'ENTPE présente ainsi une variété disciplinaire exceptionnelle pour un établissement de sa taille. Elle s'attache à entretenir et renouveler ce spectre disciplinaire au travers de ses politiques de recrutements et de partenariats (UMR, fédérations de recherche), de façon à encourager la diversité des points de vue, et la complémentarité des approches scientifiques, du qualitatif au quantitatif, de l'expérience au conceptuel et à la modélisation.

Par ailleurs, **les objets de recherche des laboratoires de l'école sont au cœur de la TES.** A titre d'exemple, les domaines du bâtiment, de l'habitat et des transports engendrent ensemble plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre en France, et touchent de multiples autres champs de la TES : artificialisation des sols, justice sociale, protection de la biodiversité, notamment.

Les principaux donneurs d'ordre des projets de recherche de l'école travaillent prioritairement sur la TES : MTE, ADEME, OFB, notamment. La plupart des projets du PIA, européens et de l'ANR auxquels l'école participe portent sur des problématiques de la TES. Les cartographies que l'école établit sur sa recherche rendent compte assez précisément de cette « adresse » des objets de la TES, du prisme des donneurs d'ordre, et au travers eux des préoccupations sociétales en la matière, ainsi que de la pluridisciplinarité mobilisée par son dispositif de recherche.

Ceci mérite d'être consolidé voire renforcé. En outre, d'autres problématiques liées à la TES surgissent dans le paysage de la recherche française. L'école est appelée à s'en emparer et à définir ses orientations et actions vis-à-vis de ces problématiques. **Ses orientations prioritaires dans ce domaine sont à ce stade de dessiner des engagements en matière de pratiques de la recherche, de renforcer l'interdisciplinarité de son activité de recherche et de développer l'animation scientifique inter-laboratoires.**

4.3.2 Les pratiques de la recherche scientifique à l'ENTPE

Une thèse en cours au sein du laboratoire LAET de l'ENTPE porte sur les impacts environnementaux des activités de recherche, en particulier en termes de gaz à effet de serre. Jusqu'à ce jour, l'école n'avait pas défini de politique des pratiques de recherche visant à réduire, par exemple, l'émission de gaz à effet de serre de ces activités. **Le bilan carbone de l'école et les bilans carbone des UMR LAET, EVS et LEHNA, réalisés ou en cours de réalisation, apporteront des éléments pour élaborer une stratégie de recherche « bas carbone » d'ici la fin 2022.**

La recherche collaborative ou partenariale avec les entreprises et les collectivités est une norme établie de longue date au sein des laboratoires de l'école. Au-delà, la recherche « participative » est également un registre d'action singulier de l'école dans le champ des études urbaines. Ainsi, des chercheur.es s'intègrent aux dispositifs de la société pour documenter leurs travaux ou des acteurs de la société participent aux équipes de recherche. **Ces formes de production de la recherche avec les acteurs de la société, au-delà des entreprises et des collectivités, constitue un axe à promouvoir que l'ENTPE souhaite promouvoir.**

D'autres registres sont à l'œuvre. L'ouverture de la science à la société voit ainsi l'ENTPE avoir adopté depuis 2015 une politique de versement de sa production scientifique dans l'archive ouverte HAL. L'école est très active dans les manifestations organisées lors de la fête de la science avec l'Université de Lyon. L'ENTPE a par ailleurs déployé depuis 2017 un dispositif de vérification du plagiat. Enfin, au titre des actions qui débutent, le lien constitué avec un comité d'éthique de la recherche (celui de l'Université de Lyon) permettra d'outiller les équipes sur leurs protocoles de recherche.

4.3.3 L'interdisciplinarité au sein de l'ENTPE

Progresser dans notre contribution à la TES nécessite de continuer à stimuler l'interdisciplinarité large dans nos activités.

La logique de consortiums de recherche qui prévaut désormais pour la grande majorité des programmes de recherche financés par les grandes agences est un facteur important de mise en œuvre effective, sinon de l'interdisciplinarité, au moins de la pluridisciplinarité. Par ailleurs, les programmes de formation (masters, cycle ingénieur) auxquels les chercheur.es de l'école participent favorisent également des activités interdisciplinaires.

Pour renforcer ce point fort de l'établissement, **l'ENTPE souhaite favoriser l'interdisciplinarité en son sein, via des mécanismes internes incitatifs, palliant le fait que les mécanismes des agences de financement ne sont pas opérants à l'échelle d'un établissement (les consortiums sont en règle générale pluri-établissements).** Les détails opérationnels de ces mécanismes sont à l'étude.

4.3.4 Animation scientifique autour de la TES

La TES touche tous les domaines de recherche de l'école. Appréhender ses enjeux dans toutes les dimensions et ses potentielles conséquences demande des connaissances actualisées régulièrement, débattues et analysées. Des animations scientifiques existent au sein des UMR et des écosystèmes académiques (labex, etc.) auxquels l'école participe.

L'ENTPE souhaite relayer voire amplifier ces initiatives en organisant elle-même, pour l'ensemble de ses laboratoires, une animation scientifique centrée sur la TES. Cela pourra par exemple prendre la forme **d'interventions de chercheur.es spécialisé.es sur ces questions et d'échanges entre chercheur.es de l'école autour de ces interventions.**

4.4 Gestion environnementale du campus

4.4.1 Une action continue pour améliorer la performance environnementale du campus

Pour minimiser l'empreinte environnementale de son campus, l'ENTPE conduit depuis plusieurs années des actions qui concernent notamment :

- L'amélioration de la performance environnementale des bâtiments ;
- L'augmentation de l'utilisation des modes doux pour accéder au campus ;
- Le tri des déchets ;
- La diminution de sa consommation d'eau et de ses rejets d'eaux usées (l'ENTPE s'est engagée par la signature de la charte de l'International water association (IWA)).

L'ENTPE est ainsi fortement engagée dans les enjeux d'efficacité énergétique de ses bâtiments. Son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2016-2023 a permis de mettre en évidence les efforts importants de réduction des consommations et dépenses liées aux fluides réalisés depuis 10 ans : audit énergétique de 2013-2014, rénovation des amphithéâtres (2013-2014) et du bâtiment A (2016-2019), etc. Il a permis de définir une ambition de rénovation globale, énergétique et fonctionnelle de ce patrimoine sur une durée de 15 ans, nécessitant la mobilisation de budgets importants. **En outre, en 2018, un économe de flux, à 40% puis 60% de son temps de travail, a été mis à disposition par l'Université de Lyon.**

Fin 2019, l'ENTPE a bénéficié de l'attribution d'une subvention exceptionnelle du ministère de la Transition écologique pour la rénovation de toitures terrasses. En octobre 2020, l'ENTPE a répondu à l'appel à projet du Plan de relance, portant sur des projets à temps de retour plus long. Les projets devaient présenter des économies d'énergie, une baisse des émissions de GES, des impacts positifs sur l'environnement (biodiversité, économie circulaire, etc.). Ils pouvaient intégrer des « travaux embarqués », forcément limités pour ne pas pénaliser leur évaluation fondée sur leurs impacts économique, énergétique et environnemental. Les projets présentés par l'ENTPE ont été retenus, pour un montant total de 3,7 M€.

Au global, plusieurs opérations en cours contribueront substantiellement à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de l'école :

- La rénovation des toitures terrasse ;
- L'isolation thermique des planchers bas des bâtiments D et A—B ;
- La gestion des eaux pluviales, des eaux de nappe ;
- La rénovation de la piscine et de ses vestiaires ;
- La réfection de l'éclairage pour en améliorer la sobriété et la durabilité ;
- Les travaux sur les installations de chauffage et de ventilation ;
- L'élargissement du périmètre de la Gestion Technique Centralisée (GTC).

Elles devraient conduire à une diminution de plus de 20% de la consommation d'énergie de l'école dans les deux ans à venir.

Par ailleurs, l'ENTPE a mené une politique active de recherche de fuites sur le campus, permettant une division par deux des consommations d'eau potable depuis 2007. Elle a mis en circuit fermé son réseau de refroidissement des équipements scientifiques pour limiter sa consommation d'eau de nappe, cesser son rejet au réseau d'assainissement et permettre de la ré-infiltrer. De même, les eaux pluviales de 1 560 m² de toitures vont être déconnectées en 2022-2023 du réseau d'assainissement pour être infiltrées sur le campus.

Enfin, le campus, situé en première couronne de l'agglomération, bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun (métro puis trolleybus) qui sera complétée par un tramway en 2026. La Métropole a aussi fortement développé le réseau de pistes et de bandes cyclables. L'ENTPE et l'ENSAL ont complété l'offre de stationnement vélos par un abri sécurisé en 2021. L'ENTPE rembourse la moitié de l'abonnement transport et propose le forfait mobilité.

4.4.2 Le bilan GES de l'ENTPE et sa stratégie bas carbone

En février 2022, l'école a débuté sa participation à une démarche, dénommée « Promotion Climat », qui rassemble plusieurs écoles et universités du site de Lyon-Saint-Etienne (dont l'Université Lyon I, l'ENS Lyon, Centrale Lyon/ENISE, VetagroSup).

Cette participation a facilité la réalisation du bilan carbone 2019 de l'école. Les trois principaux postes d'émission de CO₂ de l'établissement sont le chauffage des bâtiments, les déplacements en avion des étudiant.es pour des stages ou cursus à l'étranger et les déplacements en avion des agent.es de l'établissement. Pour le poste chauffage, l'ENTPE bénéficie déjà avec le chauffage urbain d'une énergie peu émissive, avec un mix 60% bois - 40 % gaz qui devrait s'améliorer dans les années à venir. Les économies de chauffage attendues des travaux en cours devraient réduire encore ce poste de 25 à 30%.

Dans le cadre de la « Promotion Climat », **l'école travaille désormais à l'élaboration de sa stratégie bas carbone**. Pour qu'elle soit correctement discutée, partagée et validée par les parties prenantes de l'école, en particulier les personnels et étudiant.es, cette stratégie nécessitera certainement des échanges qui s'étaleront sur plusieurs mois avant de pouvoir être adoptée, au plus tard fin 2022.

4.4.3 Fonctionnement du CROUS de l'ENTPE

A la demande de l'école, une clause relative aux impacts environnementaux des activités du CROUS du campus a été intégrée à la convention qui lie l'ENTPE et le CROUS de Lyon. Des rencontres ont déjà eu lieu sur ce thème qui sera un axe d'amélioration de la gestion environnementale du campus pour l'année 2022 avec des actions relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'utilisation de contenants à usage unique ou encore à l'augmentation des approvisionnements en produits locaux et/ou bio.

4.5 Politique sociale

4.5.1 Aides financières aux apprenant.e.s

L'ENTPE est très attentive à permettre à toutes et à tous de pouvoir étudier en son sein dans de bonnes conditions, en particulier pour ce qui concerne le volet financier. Ainsi, elle a choisi de maintenir ses frais de scolarité inchangés (ils suivent les montants des frais universitaires nationaux). Parmi les étudiant.e.s qu'elle accueille, 45% sont fonctionnaires-stagiaires du MTE, perçoivent à ce titre un salaire mensuel d'environ 1.500 € et peuvent être assimilé.es à des apprentis.

Parmi les étudiant.e.s civil.e.s, près de 35% perçoivent une bourse versée par l'ENTPE qui pratique les mêmes règles d'attribution et de montant que le CROUS. Les étudiant.e.s civil.e.s bénéficiaires d'une bourse perçoivent en outre une allocation de 250 € lors de leur intégration pour l'acquisition

d'un ordinateur, nécessaire au suivi de leur cursus. **Au total, environ 65% des étudiant.es du cursus ingénieur perçoivent une bourse ou un revenu mensuel dans le cadre de leurs études à l'ENTPE.**

Enfin, l'ENTPE a mis en place une aide à la mobilité internationale que tout.e étudiant.e qui effectue un stage ou une partie de cursus à l'étranger peut percevoir. La montant de cette aide est de 1.200 € pour l'ensemble du cursus à l'école.

4.5.2 Aide aux apprenant.e.s en difficulté psychologique

Jusqu'en 2018, l'ENTPE comptait une médecin et une infirmière dans son personnel. En raison des pertes continues d'effectifs, l'école a choisi de ne pas remplacer les titulaires de ces postes après leur départ à la retraite et de se tourner vers le service de santé universitaire (SSU) de Lyon.

Une assistante sociale, présente à mi-temps à l'ENTPE joue le rôle de relais entre ce service et les étudiant.es qui en expriment le besoin. Le SSU de Lyon dispose notamment de services de soins psychologiques. Suite aux difficultés rencontrées pendant la pandémie de Covid, l'école a en outre décidé d'organiser la mise à disposition d'un dispositif d'écoute psychologique au profit des étudiant.es.

4.5.3 Déploiement du plan égalité femmes-hommes

En 2021, l'école a adopté un plan égalité femmes-hommes pour la période 2021-2023. En collaboration avec les référentes « égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations » et les directions concernées, le délégué RSE anime le déploiement de ce plan. En 2022, ce dernier se concrétisera au travers des actions suivantes :

- L'adhésion à la plateforme Allodiscrim du ministère de la Transition écologique ;
- Des événements de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, en particulier autour de la journée internationale des droits des femmes (8 mars) et la journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes (25 novembre) ;
- Des formations sur la lutte contre les discriminations à destination des agent.es de l'école ;
- **Des objectifs annuels sur l'égalité femmes-hommes pour l'ensemble des directions de l'école ;**
- La mise en place d'une cellule d'écoute des victimes de violence ou de harcèlement.

4.5.4 Mise en place d'un baromètre de la qualité de vie au travail

L'ENTPE veut mettre en place un baromètre de la qualité de vie au travail en 2022 en s'inspirant de ce que d'autres établissements similaires ont mis en œuvre dans ce domaine. Ce baromètre devrait permettre de détecter des pistes d'amélioration de qualité de vie au travail et d'alimenter et enrichir le dialogue entre la direction de l'école et les organisations représentatives du personnel.